

Ordonnance du Roy, pour régler le service du Régiment des Fusiliers qui sera dorénavant apellé [sic] le Régiment Royal d'Artillerie. Du quinzième avril 1693.

Titre(s) : Ordonnance du Roy, pour régler le service du Régiment des Fusiliers qui sera dorénavant apellé [sic] le Régiment Royal d'Artillerie. Du quinzième avril 1693. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : Metz : J. Antoine, 1693

Description matérielle : p. 24 à 26 ; in-8.

Sujet(s) : 17e siècle

France

artillerie

texte réglementaire